

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 205

Artikel: La corde du pendu
Autor: Barancy, Jean
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285644>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

aire pour présider l'élection canonique qui se fit à Fribourg en Brisgau où s'étaient rassemblé les seigneurs du Haut-Chapitre. La pluralité des voix se porta sur la personne de Monseigneur illustrissime *François-Xavier de Neveu*, grand chanoine du Chapitre et très-digne curé d'Offenbourg.

Après son élection et sa consécration (*), le nouveau prélat pensa, dans son zèle, d'abord à s'acquitter de son devoir pastoral quoique rendu très difficile dans ces temps critiques où l'on se trouvait pour pratiquer le culte catholique. Néanmoins il put consoler ses nouveaux diocésains par des mandements remplis d'édification et d'instructions, qu'il faisait passer adroitement au peuple pour les préserver de la corruption des erreurs du temps et du schisme de France,

Tout empêtré de se rapprocher de son peuple, il vint fixer sa demeure à l'abbaye de St-Urbain (**). de l'Ordre de Cîteaux et établit son officialité à Soleure. Il prit ces arrangements afin d'être plus à proximité de son cher troupeau qu'il pouvait mieux secourir par ses écrits si pieux, pour le préserver de la mauvaise voie et l'éclairer des lumières de l'Évangile, ce bon peuple qu'on ne cessait, jour et nuit de tromper par de faux écrits qui ne lui apprenaient que le libertinage et le mépris formel de la sainte religion catholique.

Ce digne prélat, animé de l'esprit de Dieu, n'omit rien pour préserver ses peuples du poison de l'impiété. Il encouragea admirablement tous les prêtres qui l'approchaient à courir au secours des âmes affligées tant dans sa Principauté que dans la partie de son diocèse située en Alsace.

(A suivre.)

(*) Le sacre du nouveau Prince-Evêque de Bâle eut lieu dans l'église des Pères Bénédictins de Pétershausen, grand duché de Baden. Il fut sacré par le baron de Baden, évêque suffragant de Constance, assisté des abbés de Pétershausen, et Kretzlingen.

(**) Le Prince résolut d'établir sa résidence dans le reste des Etats qui le reconnaissaient encore pour Souverain. A cet effet il s'établit à la Neuveville. Toutefois comme sa présence pouvait porter ombrage aux Français qui se seraient peut-être servi de ce prétexte pour envahir le restant des Etats du prince, Berne conseilla au Prince-Evêque de se retirer momentanément. C'est alors que le prince-évêque Xavier de Neveu se retira dans l'abbaye voisine de St-Urbain. Il établit alors un conseil de régence à Perles.

— Chez moi... amenez-le chez moi... vous le déposerez sur mon lit... bien doucement...

Alors, tandis que Geneviève s'empressait autour du blessé, que l'un de ces hommes courrait au bourg querrir le médecin, les autres racontaient au professeur les circonstances de l'accident : comment M. Legoff s'était hissé le long de la paroi du rocher au moyen d'une échelle dont le pied reposait sur le fond de leur barque, louée par lui à cet effet ; comment, dans le moment où il détachait la fleur, le ressac d'une vague avait repoussé la barque, fait basculer l'échelle, et comment enfin le hardi garçon était tombé la tête la première sur le bordage de la barque, se faisant au front une atroce coupure.

— Bah ! dit l'un avec cette belle insouciance des gens qui en ont vu bien d'autres, — Monsieur Legoff a le coffre solide : il n'est pas mort sur le coup, ça se raccomodera...

Comme les pêcheurs sortaient, Pierre ouvrit les yeux. Il aperçut Geneviève, et lui sourit.

La Corde du Pendu

I

L'huissier Morillot, du village d'Ambran, rentrait à son étude en passant à travers bois.

Il venait d'opérer une saisie chez Antelme Lebœju, à la ferme des Aunelles, et, tout en suivant la sente sinuose bordée de graminées, il maugréait je ne sais quelles paroles entendues seulement des pinssons et des merles.

Morillot n'était point un méchant homme, tant s'en fallait, car il s'appauvrissait plutôt qu'il s'enrichissait de son métier et s'il avait saisi le mobilier d'Antelme Lebœju, c'est que vraiment il ne pouvait user d'aucun autre moyen pour l'empêcher d'épouser Berthine, sa jolie petite fille aux yeux noirs comme les mûres des buissons.

De tout temps, il avait rêvé un mariage coûteux pour Berthine et voilà qu'en dépôt de ses espérances, c'était Antelme qu'elle aimait. Or le jeune gars ne possédait pas un sou vaillant, et, dans ces conditions, il refusait de donner son consentement à leur mariage.

Que dire et que faire pour dresser un obstacle entre eux ? Il savait bien qu'ils se voulaient mutuellement et que lorsqu'elle aurait vingt et un ans, c'est-à-dire à l'époque des moissons, Berthine passerait outre ses remontrances.

Il réfléchit longtemps et trouva ce qu'il croyait être un trait de génie.

Antelme avait loué la ferme qu'il habitait et quelques arpents de terre à son oncle Laurette, un vieux avec lequel il s'était fâché depuis, et qu'il ne payait pas régulièrement. Or s'il ne le payait pas, c'est que la terre rapportait insuffisamment malgré le travail qu'il lui consacrait, auquel il s'acharnait avec l'espérance de voir enfin ses efforts récompensés.

Morillot savait bien qu'il trimait dur et qu'il ne fallait point l'accuser de mauvaise volonté ; mais puisque Antelme, n'ayant plus rien, serait force de se placer comme domestique, et, par conséquent, forcé de renoncer à Berthine, il ne pouvait pas hésiter.

Il alla donc trouver l'oncle Laurette et lui dit qu'il se rendait à son idée d'envoyer du papier timbré à son neveu récalcitrant.

Jusqu'alors, je dois en convenir, il l'en avait dissuadé, n'aimant pas à chagriner les

— Je l'ai !... murmura-t-il faiblement.

Puis, s'animant à l'aj proche du professeur :

— La tête est bonne, ce sera l'affaire de quelques jours. Donc, sans rancune, monsieur Chardonnet. Mais il y a récompense promise.

— Chut !.. ne vous fatiguez pas !.. je n'ai qu'une parole, parlez, que demandez-vous ?

Une lueur de malice brilla dans l'œil du blessé.

— Je demande : *primo*, je demande la grâce de l'élève Gélinot — ou Gélinet...

Le vieillard le regarda avec étonnement.

— Je demande que vous ne le tourmentiez plus avec votre botanique. Vous pouvez vous vanter de m'avoir fait enrager avec ce grimoire ! A propos, je sais maintenant que l'ortie était un lamier — *lamium album*, la ciguë une carotte, — *daucus carota*, — vous vous rappelez la petite bête rouge ? et le chardon, un *eryngium* !...

— Comment, Gélinot... mon ami, vous avez étudié !...

gens : mais qui veut la fin veut les moyens.

Maintenant, c'était fini ; la saisie était faite. Le père Morillot n'était pas content de lui. Il avait comme un poids sur le cœur et se demandait où avait bien pu se sauver le fermier lorsqu'il s'était enfui comme un fou, aussitôt après l'inventaire de son mobilier.

— Bast, tant pis ! pensa-t-il ; il n'aura pas Berthine et c'est le principal.

— Ah ! m'sieu Morillot ! s'écria tout à coup à ses côtés une voix qui l'arracha à ses réflexions, il y a un pendu dans le bois... Tenez, là-bas regardez... je cours chercher le maire...

Il continua sa route sans s'arrêter davantage, sans même donner le temps à l'huissier de le questionner et quand celui-ci, ayant marché dans la direction indiquée, fut près du pendu, il reconnut avec effroi le malheureux débiteur du vieux Laurette, Antelme Lebœju.

Il lui sembla recevoir un coup de massue sur la tête et il resta un moment comme étourdi, mais cela ne dura pas et toutes sortes de sentiments contradictoires se heurtèrent soudain en lui, la pitié, la colère, le remords et la haine.

Comme le gamin tardait à revenir cependant ! Bien qu'il fut parti depuis deux ou trois minutes seulement, le temps lui paraissait terriblement long.

S'il dépendait Antelme ? Mais il n'osa pas, craignant de commettre un délit grave.

Alors il se mit à faire les cent pas, nerveusement, et tout en pensant avec une crainte grave à ce que dirait Berthine lorsqu'elle apprendrait ce malheur, tout en se demandant ce qu'il en adviendrait et en redoutant l'explosion de son chagrin, il ne sut se défendre de remarquer le bout de la corde dépassant la branche à laquelle le fermier s'était pendu, et l'idée folle, extravagante, la tentative irrésistible de s'en approprier quelques brins traversa subitement son esprit superstitieux.

II

Perché sur la branche de l'arbre, le visage contracté par l'appréhension de voir surgir quelqu'un, les mains tremblantes, Morillot qui, malgré son âge venait de grimper comme un écolier, saisit le bout de corde et, après en avoir arraché des brios qu'il serra dans son portemonnaie, y appuya son coureau.

Mais la lame était tranchante, les mouvements saccadés, et voici que le pendu tom-

— Si j'ai étudié ? — poussez-moi une colle, pour voir ! Etamines, pistils, involucres, carpelles, réceptacles, sépales, stigmates, stipules, corolles et tubercules, je vous étonnerai : parsons !.. Mais, pour le moment, il s'agit d'autre chose, procérons méthodiquement. La question Gélinot — ou Gélinot — réglée, je demande, *secundo*.

— Secundo ?

Pierre se tourna vers Geneviève.

— Grâce à moi, monsieur Chardonnet, vous avez votre *fleur de falaise*, — troc pour troc, confiez-moi celle-ci, voulez-vous ? Je prendrai bien soin d'eile, je vous le jure !

L'excellent homme mit la main de sa pupille dans la main du peintre,

— Ah ! dit-il, mon cher enfant, c'est de grand cœur que je vous la donne, — vous l'avez trop bien gagnée...

Maxime AUDOIN.

FIN.

ba à terre sur la mousse fine et drue qui amortit la chute : tandis que l'huissier, en voulant retenir la corde, dégringolait à sa suite, se cassait une jambe et perdait connaissance.

Le nœud coulant se déserra aussitôt autour du cou d'Antelme et à l'arrivée presque immédiate du maire, de l'officier de santé et des paysans accourus en même temps, on put constater, au grand étonnement de chacun, qu'il restait encore un souffle de vie dans la poitrine du suicidé.

Séance tenante, le médecin s'occupa du malheureux, tandis que les paysans ébaubis de trouver auprès de lui Morillot en si piteux état, s'efforçait de lui faire reprendre ses sens, mais ce fut seulement une heure après qu'on plaça les deux hommes côte à côte sur le brancard et que la petite troupe rentra au village distant du bois de quelques secondes seulement.

Morillot était revenu à lui mais ne faisait que geindre ; quand à Antelme, il faudrait un miracle pour le sauver.

III

L'huissier fut soigné par sa servante, car Berthine était à Bladelle, chez une parente et elle ne pouvait revenir avant une huitaine de jours.

On pensa à confier Autelme à Laurette, le seul parent qu'on lui connaît. Encore qu'ils fussent fâchés, il lui devait l'hospitalité dans cette circonstance, mais voici que le vieux, en voyant arriver le brancard sur lequel était étendu le corps inerte de son neveu, s'affissa tout à coup et rendit l'âme quelques heures plus tard, succombant à la seconde attaque qui le frappait cette année.

On conduisit donc le suicidé à la ferme, et une voisine charitable s'installa à son chevet jusqu'à ce que le miracle dont avait parlé l'officier de santé s'accomplît en faveur du pauvre garçon.

Vers la fin de la semaine suivante, comme il commençait à aller et venir, on le manda chez le notaire de la petite ville voisine, sans doute pour lui signifier de vendre la ferme et de désintéresser ainsi les créanciers de son oncle qui avaient pris hypothèque sur elle. Il ne s'en inquiéta pas. Il lui resterait ses meubles et son bétail sur lesquels Morillot ne pouvait plus rien et ne se plaçant pas domestique, rien ne l'empêcherait d'épouser Berthine.

C'était pour lui la question capitale, et il se rendit chez le notaire d'un pas joliment alerte pour un convalescent.

Par une singulière coïncidence, l'état de l'huissier qui, jusqu'alors n'était guère satisfaisant, s'améliora soudain ce jour-là.

La servante lui avait maintes fois répété qu'il était hors de danger, mais il ne la comprenait pas alors et, maintenant, ne se rappelait même pas ses paroles.

Il se tourmentait et ne trouvant aucune bonne raison pour se disculper aux yeux de sa petite fille, pensait qu'il aurait peut-être mieux valu pour lui se casser la tête que la jambe, lorsque la porte de sa chambre s'ouvrit doucement, il vit apparaître le fermier qui souriait.

Il se crut le jouet d'une hallucination comme il en avait pendant la fièvre, mais le jeune gars s'approcha de lui et lui tendit la main.

— Je viens vous remercier, lui dit-il, car, si je suis solide et debout au lieu d'être mort et enterré, c'est à vous que je le dois...

— A moi que tu le dois, répéta l'huissier quasi-effaré.

— Oui, puisque vous avez coupé la cor-

de qui m'étranglait et même, pauvre vieux, au risque de vous tuer. Enfin, tout est bien qui finit bien ; me voici sain et sauf, grâce à vous, et l'on ne craint plus rien pour vous, car notre médecin affirme que vous pourrez danser à ma noce, lorsque j'aurai votre permission d'épouser... Berthine !

— Voyons, voyons, murmura le bonhomme, est-ce que je deviens fou ? Comment es-tu ici ; pourquoi paraiss-tu si joyeux, et comment encore peux-tu me demander d'épouser Berthine ? Tu sais bien que...

— Je sais père Morillot, interrompit le jeune homme, que je sors de chez le notaire et que le notaire m'a dit ceci : Tu hérites de ton oncle Laurette, mort intestat...

— Peuh !

— Et mon oncle Laurette, vieil avare qui cachait son jeu et son argent, me laisse la jolie somme de 32,000 francs ?

32,000 francs ? s'écria l'huissier en se dressant sur son séant. Et ça sera...

— Pour Berthine, si vous voulez !

S'il voulait ? Ah je crois bien.

IV

Six semaines après, on célébra le mariage des deux jeunes gens.

Ils habitaient aujourd'hui une belle ferme qui leur appartient et le grand-père s'est retiré chez eux ; le jour où il a élu domicile près de son gendre, le bonhomme a cru devoir lui avouer franchement qu'il ne l'avait sauvé que par ricochet, en voulant s'approcher ce qu'il croyait être un talisman, de la corde de pendu !

Il s'attendait à de l'indignation, à des reproches, et ne reçut qu'un éclat de rire.

— Vous n'avez pu obtenir ce que vous convoitez lui dit Autelme, mais vous m'avez sauvé et j'aime mieux ça.

— Oh ! reprit sérieusement Morillot. J'avais arraché quelques brins et le talisman opérait déjà.

— Vraiment ? s'écria le fermier en riant plus fort.

Et, comme Berthine attirée par son rire sonore venait voir ce qui le provoquait, il passa sa main autour de sa taille et l'embrassa tendrement.

— Vous avez raison reprit-il, cela porte bonne chance puisque j'ai épousé celle que j'aimais, mais c'est bien la première fois, convenez-en, que la corde de pendu porte bonheur... au pendu lui-même !

Jean BARANCY.

Le divorce en Allemagne

Les bienfaits du divorce.

D'après une statistique dressée en Allemagne par le docteur Enrico Morselli, sur un million de personnes habitant la Prusse, on compte trois cent quarante-huit cas de suicide parmi les femmes divorcées ou séparées, contre soixante et un seulement parmi les femmes mariées.

La proportion s'aggrave encore pour les hommes : le chiffre est de deux cent quatre-vingt-six suicides parmi les époux qui vivent avec leurs femmes, et de deux mille huit cent trente-quatre (près de dix fois plus !) parmi les maris divorcés ou séparés.

Le divorce mène également à la démence, d'après ce qu'on a pu observer dans le Wurtemberg où les asiles d'aliénés ferment trois mille vingt-quatre divorcés des deux sexes contre deux cent quatre-vingt-trois personnes mariées, quatre cent

soixante célibataires et six cent soixante-seize veufs.

MM. Paul et Victor Marguerite vont-ils s'appuyer sur ces faits pour étayer leur campagne en faveur de la plus grande facilité du divorce ?

Poignée de recettes

Nettoyage des verres de lampe. — Pour qu'une lampe éclaire bien, il ne suffit pas d'avoir de bonne huile, une bonne mèche, il faut surtout que le verre soit très propre. Pour bien le nettoyer, on se sert d'un petit bâton de 30 centimètres de long à l'extrémité duquel on fixe solidement une petite éponge. On lave le verre dans de l'eau de savon chaude, puis on y plonge l'éponge et on nettoie le verre en tournant sans relâche le bâton, en le faisant aller et venir jusqu'à ce que le verre soit parfaitement net. On le rince dans de l'eau claire chaude, on l'essuie avec un linge doux et propre et on le fait briller en le frottant avec du papier bavard.

* * *

Marrons bouillis. — Fendez et coupez les marrons tout autour : mettez-les dans une casserole de fer battu, recouverts d'eau. Quand ils seront à peu près cuits, il ne devra plus rester d'eau au fond de l'ustensile. Recouvrez d'un linge propre, mettez le couvercle sur la casserole et cuisez sur un feu doux 10 à 15 min. de plus : ils se ressuient ainsi et se rôtissent un peu, ce qui augmente leur saveur. On peut aussi les passer au four au lieu de les rôtir dans la casserole.

Ça et là

Comment détruire l'absinthe. — On raconte que, dernièrement, un conducteur d'automobile resté en panne et sans pétrole, imagina de charger sa machine avec de l'absinthe qu'il envoya querir au cabaret voisin.

Le succès fut merveilleux. Eportée par la fée verte la machine dévora, dit-on, l'espace. Manière utile de détruire une liqueur dont l'hygiène condamne l'usage. Mieux vaut, comme le conducteur d'automobile, la brûler que se faire brûler par elle.

* * *

Un nouvel ennemi des vignes. — On annonce qu'un nouvel ennemi des vignes a fait son apparition dans la région de la Moselle, près de Cologne. C'est un insecte gris foncé, connu sous le nom scientifique de « Otiorhynchus sulcatus » et qui dévore les feuilles des céps.

Il vit d'habitude dans les bois et il a fait sa première apparition dans une vigne nouvellement plantée sur un terrain déboisé.

LETTRE PATOISE

Dé le Metten.bet.

Ctu que n'appe encoé vu le régional, Pfirt-Altkirch ferait bin d'allais le voi. Ça in train que fait piaigi é fannes ; ai ne vaippe trop vite, ait l'aint le temps de maiquai.